

## COMPTE-RENDU

# REUNION D'INFORMATION AVEC RTE ET ENEDIS

**Quelle méthode et quelle situation cet hiver  
concernant les délestages ?**



## I HORAIRE

Le lundi 07 novembre 2022 de 12h30 à 13h30

## I INTERVENANTS



**Séverine Laurent**, directrice des affaires publiques Ile de France – RTE



**Laurent Perrault**, directeur régional Ile-de-France – Enedis

# I POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ÉCHANGES

## Séverine Laurent, directrice des affaires publiques Ile de France – RTE

Séverine Laurent a introduit la séance en se voulant d'abord rassurante sur la situation énergétique globale. Elle a ensuite axé sa présentation vers :

- L'outil EcoWatt de RTE France, qui est désormais connu du grand public ;
- La situation actuelle et à venir du réseau électrique français

### 1) L'analyse prévisionnelle du passage de l'Hiver 2022-23

Les principaux enseignements de l'étude de septembre, réactualisée en octobre :

- ⇒ Une situation de tension historique au sens où le risque sur la sécurité d'approvisionnement apparaît dès la saison automnale.
- ⇒ La mise en œuvre des mesures de sobriété et d'urgence repose sur des actions citoyennes et d'urgence (ou éco-gestes) qui sont à diffuser le plus en amont possible.
- ⇒ L'outil EcoWatt diffusera de l'information et des gestes d'urgence lors des périodes de tension. Il est donc important qu'élus et habitants commencent à prendre en main ce logiciel **disponible en application ou sur le site : [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr)** (à noter également la possibilité de recevoir des alertes SMS).
- ⇒ L'analyse repose sur un certain nombre de données à réactualiser, dont des prévisions météorologiques à 30 jours et la disponibilité du parc nucléaire. C'est pourquoi chaque mois elle sera actualisée.

Tout au long de l'hiver, une communication à J-3 sera assurée en cas de risque de délestage. Tous les acteurs et consommateurs en seront informés (SMS, appels téléphoniques, e-mails, voire même un passage des équipes d'ENEDIS dans certains cas).

### 2) Sur la situation actuelle et à venir du réseau électrique français

*Sur le parc nucléaire et les stocks en gaz :*

- ⇒ Le parc nucléaire disposait de 28 réacteurs arrêtés sur 56 en automne. Il s'agit d'une situation inédite à la sortie de l'été. La disponibilité du parc nucléaire est historiquement basse. En effet, l'incertitude à pouvoir maintenir le planning des contrôles et des réparations du parc nucléaire interroge EDF et ses sous-traitants à pouvoir réactiver les réacteurs actuellement arrêtés.
- ⇒ A l'entrée de l'hiver, RTE a déjà établi plusieurs scénarii. Le scénario le plus probable est celui d'une disponibilité de 45GW pour l'hiver.
- ⇒ Il n'y a pas de situation de tension sur les stocks de Gaz en France identifiée actuellement pour la production d'électricité à partir de cette source.

*Sur le parc hydraulique :*

- ⇒ Le remplissage des stocks hydrauliques se trouve également à un niveau historiquement bas. Cela est la conséquence de plusieurs mois de sécheresse. Ce phénomène se perçoit dans plusieurs pays du Sud de l'Europe. L'évolution du niveau de remplissage des stocks dépendra de la durée et de l'ampleur de la sécheresse, et de la faculté à reconstituer des stocks.
- ⇒ Néanmoins, les barrages français devraient être en mesure de produire à forte puissance cet hiver lors des pointes de consommation, en raison d'une gestion prudente cet été. Les régions restent très différemment touchées par ce phénomène.

Trois autres points à avoir en tête :

1. **Les situations extrêmes ne sont pas les plus probables** (les « pires » scénarii correspondraient à une très mauvaise météo cet hiver ainsi qu'à une situation de « blocage » du marché de l'énergie européen)
2. **Le risque ne porte que sur quelque pourcentage de la consommation d'électricité et non pas sur un black-out ;**
3. **Le risque est principalement concentré sur les jours ouvrés et les heures pleines (8-13 et 18-20 heures)**

**Séverine Laurent (RTE) rappelle que le délestage est un dernier recours, d'autres leviers étant activables préalablement.** S'il y a un risque de déséquilibre de l'offre et de la demande de façon ponctuelle, et plus de levier, alors passage sur un EcoWatt rouge avec une alerte en J-3 et des réactualisations quotidiennes pour tenir compte des données les plus récentes (météo, échanges, disponibilités du parc de production).

Avant le délestage, en cas de signal orange ou rouge, il sera fait appel à des réductions de consommation volontaires des consommateurs (entreprises, particuliers professionnels et collectivités), ou bien à les reporter en dehors des heures de pointe. Enfin, des mesures plus symboliques seront aussi bien venues, la réduction des éclairages de Noël afin que tout le monde reste bien mobilisé sur la nécessité de réduire les consommations d'électricité lors des jours d'alerte EcoWatt.

Aujourd'hui RTE pourrait aussi mobiliser les groupes électrogènes de secours > 1MW sur le système principal d'énergie. Il pourra aussi être fait appel au contrat d'Interruptibilité liant RTE à certaines entreprises. Encore une fois, le délestage est un dernier recours.

**Laurent Perrault, directeur régional Ile-de-France - ENEDIS :**

*Concernant les délestages / les coupures temporaires d'électricité :*

- ⇒ **Comment être informé ?** Outre les relais téléphoniques, SMS et e-mail, Enedis informera les préfectures départementales et les syndicats d'énergie (tels que le SIPPEREC ou le SIGEIF) et les communes.
- ⇒ **Quand sera transmise l'information sur la météo EcoWatt ?**
  - J-3.** Soit par des annonces SMS ou e-mails
  - J-1.** Si météo rouge, confirmation par les délégations territoriales d'Enedis. L'information sera également diffusée « rues par rues » pour les territoires concernés par des coupures. Il faut savoir que RTE a un mécanisme de prévision hebdomadaire.

- ⇒ **Quand est-ce que RTE est en capacité de connaître les adresses précisément concernées ?** Dès 21h30, la veille d'une météo rouge, RTE/Enedis sont capables de connaître exactement les adresses concernées.
- ⇒ **Qui contacter pour plus d'informations ? (Pour ENEDIS)** Il est recommandé de vous tourner vers les délégués territoriaux (voir liste en fin de compte-rendu). Le numéro grand public n'est pas conseillé, dans ce cadre. Ce numéro grand public s'adresse surtout aux citoyens qui souhaitent disposer d'informations générales.
- ⇒ **Quelles informations communiquer aux administrés ?** Il est conseillé de les rediriger vers l'outil EcoWatt.

**Il existe une liste de clients prioritaires qui ne seront pas concernés par les coupures temporaires. Cette liste est arrêtée dans chaque département par la préfecture.**

**Les clients « patients à hauts risques vitaux » peuvent être concernés par des risques de délestage.** La liste des clients « patients à hauts risques vitaux » est établie par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ces clients seront contactés par téléphone, SMS ou e-mail. Sans réponse de leur part, des équipes Enedis se déplaceront directement chez eux pour les avertir. Un test de ces listes de contacts a déjà été effectué par ENEDIS.

Il est possible que les clients disposant d'un compteur Linky voit leur chauffe-eau ne pas être allumé durant les horaires méridiennes (12h-14h). Cependant, il est toujours possible pour l'administré de forcer manuellement son compteur électrique pour allumer son chauffe-eau. Ce dispositif est déjà mis en place et le sera jusqu'au mois d'avril. Il convient d'en appeler à la responsabilité de chaque usager.

#### **5 messages clefs à retenir :**

1. Dans la très grande majorité des situations, RTE n'envisage que quelques signaux Eco Watt rouge sur les six mois de l'hiver 2022 – 2023 ;
2. Les situations extrêmes ne sont pas les plus probables ;
3. Lors des périodes de tension, le risque de coupure peut être évité par une baisse de la consommation de 1 à 5% dans le scénario central et de 15% maximum dans le scénario le plus extrême ;
4. La très grande majorité des « situations à risque » se situe entre **8h et 13h et 18h et 20h** ;
5. Il faut globalement rassurer en répétant le message suivant : il n'y aura pas en France de risque de black-out.

## **I TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE**

**Un élu explique disposer de plusieurs groupes électrogènes dans ses bâtiments. Il a entendu parler du dispositif d'interruptibilité. Il demande s'il est possible de rejoindre, par exemple sur la base du volontariat, ce dispositif ?**

Séverine Laurent précise que le dispositif d'interruptibilité existe pour des consommateurs et non des producteurs. Pour la mise à disposition de Groupes Electrogènes, Il faut se rapprocher des agrégateurs qui mettent en place ces dispositifs et les modalités de rétribution.

*L'AMIF peut transmettre sur demande ce document aux élus.*

## **Un élu demande comment sont déterminés les zones et secteurs « à couper » ?**

RTE définit des zones prévisionnelles qu'il faudra délester par paquet de 100 MW et horodatés. Il transmet ces données aux ACR (Agences de Conduite Régionales) d'ENEDIS en les horodatant sur des blocs de deux heures. Le principe est celui de « l'ajustement technique » entre l'offre et la demande pendant les zones de tension (**entre 8h et 13h, et 18h et 20h**).

Dès qu'ENEDIS connaît la liste des clients prioritaires à ne pas délester (information transmise par la préfecture), les « zones à couper » sont établies selon le besoin de l'ajustement entre offre et demande.

## **Un élu demande s'il est possible de disposer de supports de communication à relayer sur le site de la commune et auprès des habitants ?**

Les supports de communication seront communiqués par e-mail aux participants de la réunion (voir en pièce-jointe de l'envoi du compte-rendu).

Séverine Laurent rappelle qu'il est important, en effet, de transmettre les « éco-gestes » pour cet hiver. Ces actions peuvent éviter des coupures dans les territoires.

Pour plus d'information, voir le lien suivant : [Réduire sa consommation d'électricité avec les Éco-gestes | Ecowatt \(monecowatt.fr\)](http://www.ecowatt.fr)

## **Les EHPAD sont-ils considérés comme clients prioritaires ? Vont-ils subir des délestages ? De la même manière, les établissements scolaires sont-ils concernés par les délestages ?**

Laurent Perrault n'est pas en mesure de répondre à cette question. En effet, il relève des préfets de définir, par arrêtés, la liste des clients prioritaires. Les services des préfectures seront en mesure de vous répondre sur le périmètre des clients concernés (EHPAD, crèches, écoles maternelles et primaires, etc.). Autrement, Laurent Perrault indique que les clients prioritaires sont généralement les hôpitaux, les établissements de soin de courte durée et les établissements de transfusion sanguine.

Il souhaite à nouveau rassurer les élus en indiquant que le scénario d'EcoWatt rouge n'est pas privilégié à ce stade.

Il précise également, pour les clients particuliers, qu'ils ne subiront qu'un seul délestage de deux heures par jour (pas deux délestages pour les particuliers sur une journée).

### **Liste des délégués territoriaux d'ENEDIS en Région Ile-de-France :**

- *Paris (75) : Marion Lemaire – 07 62 47 20 80*
- *Seine-et-Marne (77) : Juan Manuel Jimenez – 06 65 25 99 89*
- *Yvelines (78) : Marc Fleury – 06 22 66 47 74*
- *Essonne (91) : Paul Dias – 06 89 68 20 68*
- *Hauts-de-Seine (92) : Juliette Dupuydenus – 06 12 80 13 23*
- *Seine-Saint-Denis (93) et Val-de-Marne (94) : Pascal Mangin – 06 78 98 47 10*
- *Val-d'Oise (95) : Fabien Roque – 06 62 85 84 99*

## Pièces-jointes annexées à cette présentation :

*Pour mieux comprendre la méthodologie des délestages et les perspectives du système électrique pour l'automne et l'hiver 2022 - 2023 :*

- Une présentation PowerPoint de RTE France et d'ENEDIS pour les élus, sur les « **Perspectives du système électrique pour l'automne et l'hiver 2022-2023** »
- Une note explicative d'Enedis sur les délestages

*Pour mieux informer les administrés sur l'outil Eco-Watt sur le site de votre collectivité :*

- Un lien vers le « widget » EcoWatt permettant de relayer les informations sur un site internet : [Widget Ecowatt - Affichez les prévisions sur votre site | Ecowatt \(monecowatt.fr\)](https://www.monecowatt.fr)
- Un visuel sur les fonctionnalités EcoWatt à destination du grand public pouvant aussi être mis en visibilité sur un site web (EcoWatt1)

*Pour s'associer à la démarche Eco-Watt :*

- Une plaquette explicative pour devenir partenaire Eco-Watt
- Une trame type de partenariat pour rejoindre le dispositif Eco-Watt

## I LISTE DES INSCRITS

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>
KAUFFMANN	Karine	Maire
PRAT	Jouda	Adjointe au Maire
GAUTHIER	Aurélie	Conseillère Municipale à la Transition Écologique
BLAIRON	Stéphane	Elu municipal
SEIGNÉ	Pascal	Maire-adjoint
BRIGNOLI	Nolwenn	Directrice services techniques
OSSANT	Thierry	Conseiller municipal / gestion urbaine de proximité
LEVY	Stéphane	Directeur administratif et financier
BELLIER	Thierry	Dst
BERCIS	Emmanuelle	Adjointe à la mairie
LACHETEAU	Jean-Jacques	Elu - Délégué Urbanisme - Cadre de vie - Représentant au SEY
ELFASSY	Marc	Adjoint à la transition écologique et du patrimoine bâti
PROT	Pierre	Adjoint au maire
DEFAUX	Stephanie	Directrice générale des services
YVES	Thoreau	Maire
BENHAMMOU	Sarah	Directrice de Cabinet
MAY-OTT	Ysabelle	Maire
GERBIER	Baptiste	Adjoint maire
SADONES	Didier	Econome de flux
MAYEUR	Véronique	Maire
LOBRY	Eric	Maire adjoint
SCHUMACHER	Alain	Maire adjoint
SIGAULT	Sandra	Élue déléguée à la transition écologique
ABOT	Vincent	DGS
BONNET	Thierry	Conseiller municipal délégué
BESCO	Raymond	Conseiller municipal délégué
MARNET	Thierry	Maire Adjoint (Cadre de Vie, Sécurité, Economie, Systèmes d'Information)
WALHO	Eddy	Adjoint Transition Énergétique et Environnement

ABOU-YASSIN	Najwa	Directrice Générale Adjointe - Pôle Urbanisme et Techniques
RALLO	Fabrice	Directeur de Cabinet
GICQUEL	Hervé	Maire
FRANBOURG	Sandrine	Assistante de direction
ADELINE	Girardot	Adjointe au directeur des services techniques
VAUR	Camille	Dircab
CASIER	Patricia	Maire
REYNAUD	Jean-Paul	Adjoint au Maire
PLANTE	François	1er Maire Adjoint Environnement et Citoyenneté
MAATOUGUI	Nagete	Marie adjointe
FRENOT	Stevens	Directeur des Services Techniques
MOREL	Jean-Baptiste	Adjoint au maire
LEROY	Jean-Luc	Adjoint cadre de vie
MONTAGNON	Laurent	Dgs
TREMBLAY	Stéphane	1er adjoint
ZONON	Clemence	Maire adjoint
PEIGNE	Violette	Technicienne batiment
TABAREC	Léonie	Directrice des Services Techniques
GUEROT	Fabien	Directeur de l'Environnement et de la Ville durable
PRIVE	Denis	Elus
LEVISTRE	Vincent	Adjoint Environnement et Urbanisme
THOREAU	Yves	Maire
FRANCOIS	Alain	Maire adjoint
GALLANT	Florian	Maire
BONNET	Thierry	Conseiller municipal délégué
DENISE	Gilles	Responsable energie maintenance
COMPAROT	Alain	Maire Adjoint finances , travaux et urbanisme
DUGAS	Laurent	Adjoint au Maire
LAGARDE-BASINI	Michael	Chargé de Financement Externes
PERROT	Gilles	Directeur de cabinet
PARFAIT	Gèrard	Adjoint travaux et cadre de vie
CZEPCZAK	Raphael	Maire adjoint en charge du développement durable
GAUTHIER-LAFAYE	Estelle	Secrétaire générale



MENAGE	Didier	Directeur infrastructures transports espaces publics
DELIANCOURT	Jean-Claude	Maire adjoint
NGUYEN DINH	Françoise	Adjointe au Maire
BESSODES	Christine	1ere adjointe
CENDRIER	Manuel	Conseiller municipal
CARZUNEL	Martine	Adjointe au maire
NORET	Marie Christine	Adjoint